

WhatsApp banni des écoles

La messagerie gratuite n'est pas la bienvenue dans les relations professionnelles avec le corps enseignant



WhatsApp est prié de rester en dehors des relations parents-enseignants.

12.11.2019 13:42 Pas de WhatsApp à l'école. Le Service de l'enseignement du canton du Jura a émis une directive concernant l'utilisation de cette messagerie gratuite. Le SEN recommande de ne plus y recourir dans le cadre professionnel. Transmise il y a un an, cette interdiction est progressivement appliquée dans les différents cercles scolaires. Le Préposé jurassien à la protection des données et à la transparence a publié [un avis de droit](#) qui rappelle que les données ne sont pas protégées. Le problème réside dans la sécurité de cette messagerie gratuite, rachetée à hauteur de 16 milliards de dollars par Facebook. Le réseau social peut piocher dans les conversations pour cibler les publicités. Ainsi avertir l'enseignant, que votre enfant est malade, peut être utilisé à d'autres fins par Facebook.

D'ici l'été prochain, le SEN proposera progressivement une solution sécurisée pour transmettre des messages entre le corps enseignant, les parents et les élèves. Pour le moment, le Service de l'enseignement recommande d'utiliser les messages payants ou les courriels. /ncp

<https://www.rfj.ch/rfj/Actualite/Region/20191112-WhatsApp-bannit-des-ecoles.html>